



QUALITÉ DES  
FORMATIONS  
AU SEIN DES ÉCOLES  
DE CONDUITE

EDISER  
EDITION SÉCURITÉ ROUTIÈRE



“ EVAL +  
Permis B ”

# Évaluation de départ

## Procédure d'évaluation

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 45 minutes.

- il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ;
- le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;
- les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision] ;
- il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;
- les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;
- les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

## Les catégories de compétences évaluées

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

Le test se divise en 2 parties :

- le questionnaire,
- l'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

## Le questionnaire

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points.

Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants.



## 1. CAPACITÉS DE TRANSFERT ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES

### a. Habiletés

**Possession de permis autre que le B ou permis B annulé** Compétences de conduite et de gestion de situations de circulation.

**Utilisation d'engins à moteur autre que la voiture** Compétences techniques et situationnelles.

### b. Connaissance de procédures

**Connaissances des procédures pour démarrer, s'arrêter, changer de vitesse** Compétences techniques et situationnelles.

## 2. CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT

### a. Compréhension et mémoire à long terme

### b. Compréhension des situations

**Utilisation d'un deux-roues motorisé, passager avant d'une voiture** Capacités de perception d'indices.  
Compréhension de situations de circulation.

### c. Connaissance de procédures de sécurité

**Connaissances des règles de sécurité dans une situation de conduite (passage d'une intersection)** Connaissance d'une règle de sécurité.

### d. Auto-évaluation

**Auto-évaluation sur les procédures pour démarrer, s'arrêter, changer de vitesse** Capacité à s'auto-évaluer sur des procédures de conduite.

## 3. ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS

### a. Intérêt pour la conduite et l'apprentissage

**Intérêt et attirance pour la conduite** Apprentissage facilité par l'intérêt pour la conduite.

### b. Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire

**Plaisir à apprendre** Apprentissage facilité par une émotion positive à l'égard de l'apprentissage et de la conduite.

**Attirance pour la conduite** Emotion positive et valorisation.

**Peur de conduire** Apprentissage facilité s'il n'y a pas de sensation de peur.



## Questions

## Critères évalués

### c. Réaction à l'échec

**En situation d'apprentissage, quelle est la réaction face à l'échec**

État d'esprit positif : volonté de compréhension, persévérance  
État d'esprit négatif : dévalorisation, fuite, critique de tiers.

### d. Image de soi, facilité à apprendre

**Auto-évaluation sur la facilité d'apprentissage de la conduite**

Capacité à s'auto-évaluer de manière juste.

## 4. FACTEURS DE VOLONTÉ

### a. Sentiment d'auto-efficacité

**Satisfaction de sa situation professionnelle et/ou de ses apprentissages**

Le sentiment d'auto-efficacité personnelle facilite l'apprentissage.

### b. Motivation pour la formation à la conduite

**Énoncé des raisons pour apprendre à conduire**

Motivation à suivre une formation à la conduite.

### c. Persévérance

**Pratiques sportives ou culturelles anciennes et régulières**

Implication volontaire et persévérance.

### d. Implication, rythme d'apprentissage

**Rythme d'apprentissage (fréquence souhaitée des cours de conduite)**

Implication volontaire.

## Les situations vidéos

## Critères évalués

## 5. CAPACITÉ DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION

### a. Perception et sélection d'indices

**S1, S2, S3, S4**

Perception et sélection d'indices.

### b. Prise en compte des indices

**S5, S6, S7, S8**

Compréhension de situation.

### c. Prévision et anticipation

**S9, S10, S11, S12**

Capacité de prévision et d'anticipation.



## Les situations vidéos

## Critères évalués

### d. Évaluation des distances et des vitesses

**S13, S14**

Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.

### e. Prise de décision

**S15, S16**

Capacité décisionnelle.

### f. Vision de l'espace

**Q.45, Q.46, Q.47**

Capacité visuo-spatiale  
Position du véhicule par rapport à infrastructure ou tiers.

**Q.48, Q.49, Q.50**

Capacité visuo-spatiale dynamique  
Évolution du véhicule dans l'espace.

### g. Temps de réaction et de traitement

**Temps de réponse moyen**

Efficiencie du temps de réaction et de traitement cognitif.

## Les situations photos

## Critères évalués

## 6. CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL

**10 situations présentées durant 4 secondes**

Exactitude ou erreur sur la prise d'information  
Attention dirigée  
Mémoire de travail.

